



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Éventuelle autorisation de la roulette dans les clubs de jeux parisiens

Question écrite n° 16934

Texte de la question

M. Emmanuel Duplessy interroge M. le ministre de l'intérieur sur une éventuelle autorisation de la roulette dans les clubs de jeux parisiens. Plusieurs informations de presse font état de réflexions engagées par le ministère de l'intérieur en vue d'autoriser, par voie réglementaire, l'exploitation de la roulette au sein des clubs de jeux parisiens. Une telle évolution constituerait une rupture importante avec l'équilibre qui préside depuis plus d'un siècle au régime particulier applicable à la capitale. En effet, si les clubs de jeux ont progressivement trouvé leur place à Paris, c'est précisément parce qu'ils reposent sur un modèle distinct de celui des casinos, excluant notamment les jeux de hasard les plus emblématiques et les plus addictifs, au premier rang desquels figure la roulette. Au-delà des enjeux économiques mis en avant par certains acteurs du secteur, une telle autorisation soulève des interrogations importantes en matière de santé publique. La roulette est un jeu particulièrement accessible, dont les mécanismes simples et le rythme soutenu sont susceptibles de favoriser les comportements de jeu problématiques. Or plus d'un million de personnes présentent déjà en France une pratique excessive ou à risque des jeux d'argent, tandis que le coût social du jeu excessif est estimé à plusieurs milliards d'euros chaque année. Cette évolution pourrait également conduire à brouiller la distinction historique entre les clubs de jeux parisiens et les casinos, alors même que cette spécificité constitue le fondement du régime juridique applicable à la capitale. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement entend préserver le modèle spécifique des clubs de jeux parisiens, en maintenant l'interdiction de la roulette. Dans le cas contraire, il lui demande quelles études d'impact, notamment en matière de santé publique, de prévention des addictions, d'ordre public et de lutte contre le blanchiment, ont été réalisées avant d'envisager une telle évolution.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Duplessy](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16934

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2026](#), page 6521